

Hongrie: sonner l'alarme

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012, la nouvelle Constitution hongroise et les lois cardinales qui l'accompagnent portent lourdement atteinte à la démocratie et l'Etat de droit. Pour Dénes Balázs, directeur exécutif de l'Union hongroise pour les libertés civiles, c'est aggraver une situation déjà très préoccupante... En témoigne son audition devant le Parlement européen, le 9 février dernier.

*« Si la Hongrie était aujourd'hui en dehors de l'Europe, sa candidature serait plus que probablement remise en question, elle pourrait être même suspendue. »
(D. Balázs)*



© DR

DÉNES BALÁZS: « Résumer en dix minutes la situation de la démocratie hongroise actuelle et les problèmes liés à l'autorité de la loi reviendrait à présenter les œuvres complètes de William Shakespeare en une seule pièce. C'est possible, mais c'est une tâche vraiment difficile tant nous traversons une période critique, en Europe et particulièrement en Hongrie.

Je ne sais ce qui est le plus affligeant: le fait qu'un parti parle-

mentaire hongrois et les organisations militantes et racistes qui lui sont liées parlent systématiquement des Roms hongrois comme de criminels, ou bien le fait que nous ne voyions aucune initiative légale ou politique de la part du gouvernement hongrois contre cet état de fait.

Je ne sais ce qui est le plus triste: le fait que, vingt-deux ans après la fin du communisme, une large proportion des enfants roms hongrois reçoive une éducation par-

ticulière (soumise à la ségrégation) dans les écoles hongroises, ou bien le fait que malgré les discours de pure rhétorique du gouvernement sur l'importance de l'intégration, les nouvelles réglementations de l'Education publique ne feront qu'empirer la situation. Les fonctionnaires gouvernementaux hongrois et les administrateurs d'école continuent en effet à penser qu'une éducation spécifique – mais «égalitaire» – est un choix possible. Or non, ça ne l'est pas!

Abaisser l'âge de la fin de la scolarité obligatoire et autoriser le concept de classes préparatoires ne feront qu'entretenir la ségrégation déjà existante en Hongrie.

Quel est le problème le plus grave ? Le fait qu'une très grande partie de la société hongroise soit effroyablement raciste et xénophobe, au point que des expressions telles que « délit/crime de gitans » (ou « crime de gitans ») sont passées dans le langage courant, ou bien le fait que quiconque ose parler ou agir contre cela soit considéré comme anti-Hongrois ?



© DR

Je ne sais ce qui est le plus alarmant : le fait qu'au cours des vingt derniers mois écoulés, le gouvernement, avec l'aide du Parlement, ait attaqué et dans certains cas détruit le système reposant sur l'équilibre des pouvoirs du pays et nommé ses propres membres à la direction d'institutions indépendantes, ou bien le fait que tout ceci ait été fait au nom et sous la bannière de la lutte contre la corruption dans la vie politique.

Si nous évoquons la législation, je ne sais ce qui est le plus frustrant : le fait que le Parlement et le gouvernement aient vidé de leur sens le système de fabrication des lois, le débat parlementaire ou les procédures de consultation, ou bien le fait qu'ils soient fiers de la vitesse record à laquelle ils créent des lois de deuxième ou troisième rang – des centaines ces deux dernières années. La vitesse à laquelle on légifère est un très grave problème. Le Parlement n'a pas consacré plus de neuf jours au débat sur la nouvelle Constitution [voir encadré], et les décisions du gouvernement (leur parfum de propagande nous rappelle des souvenirs des années 1950) ne seront pas en mesure de lui donner une légitimité.

Vous allez devoir dire ce qui, parmi les faits suivants, est le

plus symbolique : le fait qu'en automne dernier le président du Parlement hongrois ait parlé des juges de la Cour européenne des droits de l'Homme comme d'une « poignée d'idiots à Strasbourg » (excusez-moi, je ne fais que citer), ou bien le fait que le pays ait, à maintes reprises, refusé de modifier les lois suite aux jugements rendus par cette même institution. Le manque de temps ne peut être une raison valable : quand l'administration le veut, la Constitution peut être modifiée plusieurs fois, en quelques semaines.

Qu'est-ce qui est le plus inquiétant ? Le fait que le gouvernement refuse de parler ouvertement des possibles conséquences légales des dispositions de la nouvelle Constitution concernant la protection de la vie du fœtus, ou bien le fait que le gouvernement fasse très peu pour aider les adolescentes et leurs familles lors de grossesses non désirées ?

Cette liste pourrait, je le crains, se poursuivre à l'infini. Environ quinze mille personnes handicapées mentales vivent encore dans de « grandes » institutions. Malgré l'engagement pris il y a quatorze ans de la fermeture totale de ces institutions, des dizaines de milliers de personnes atteintes de

**« L'Europe, c'est comme l'alcool au départ, ça vous inspire mais ça vous empêche d'atteindre vos objectifs. »
(V. Orbán)**

ces handicaps se voient empêchées de prendre des décisions, même les plus personnelles, quant à leurs propres tutelles. Par ailleurs le pays a criminalisé le fait d'être sans domicile fixe... Encore autre chose : bien qu'il ait été capable de produire quelque cent cinquante nouvelles lois et d'en modifier deux cents, le gouvernement ne montre nullement l'intention de réguler l'activité du lobbying. Aujourd'hui les « lobbyistes » opèrent dans les zones « grises » et sombres de la Hongrie (la loi sur le lobbying, qui existait auparavant, a été l'une des premières lois supprimées).

Comment savoir ce qui est le plus problématique, en tant que citoyen hongrois et citoyen européen ? Le fait que les arguments anti-Union européenne et nationalistes de l'administration actuelle trouvent un très bon écho auprès d'une forte partie des électeurs hongrois, ou le fait que le gouvernement pense encore que le double langage soit possible au XXI^e siècle ? Car celui-ci existe vraiment : le vice-Premier ministre hongrois nous a annoncé ici que le pays va accepter de se soumettre aux critiques de l'Union européenne, alors qu'hier le Premier ministre Viktor Orbán a évoqué, au sujet de ces critiques, une vaste conspiration internationale – conspiration qui impliquerait la diplomatie internationale, des connections internationales et même les médias internationaux (la CNN en particulier).

Je suis heureux de constater que la Hongrie fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'Europe, particulièrement depuis 2011, quand les défenseurs des droits humains et de la liberté des médias ont réussi à sensibiliser les représentants des Nations Unies, du Conseil de l'Europe et de l'OSCE sur le contenu des lois infamantes concernant les médias. Néanmoins ils n'ont pas

La vitesse à laquelle on légifère est très problématique. Le Parlement n'a pas consacré plus de neuf jours au débat sur la nouvelle Constitution...

réussi à mobiliser la Commission européenne. La situation est à présent différente. La Commission travaille et enquête sur nos problèmes. C'est une « pression » nécessaire – après tout, si la Hongrie était aujourd'hui en dehors de l'Europe, sa candidature serait plus que probablement remise en question, elle pourrait être même suspendue. A cet égard il importe de prendre en compte deux choses. Premièrement, si ce n'étaient nos problèmes économiques et le besoin désespéré de l'aide du FMI, en aucun cas notre gouvernement n'écouterait les critiques. Deuxièmement, notre pays a besoin de résoudre ses propres problèmes politiques. La société hongroise a besoin

d'électeurs qui puissent se « souvenir », elle a besoin de partis qui ne soient pas corrompus, elle a besoin de médias indépendants, et de se réorganiser sur la base des principes d'une société réellement ouverte.

Il y a quelques jours, à Budapest, Viktor Orbán a fait une comparaison entre l'Union européenne et l'alcool : « *L'Europe, c'est comme l'alcool au départ, ça vous inspire mais ça vous empêche d'atteindre vos objectifs.* » Je ne pense pas qu'il ait raison. Si le gouvernement et le Parlement de Hongrie sont ivres, qui va subir les terribles effets secondaires et la « gueule de bois » ? La population hongroise. Je pense vraiment,

dans cette histoire, que la Commission européenne et le Parlement européen représentent la voix de la sobriété. Et si nous continuons sur cette métaphore, je crains qu'à ce stade le pouvoir politique hongrois ne s'apparente plutôt, dans certains cas, à des drogues modifiant la conscience (quant au plus haut sommet du politique, soutenu rappelons-le par les deux-tiers des votes parlementaires, il peut sans problème se confondre avec des drogues dures...). Et, mesdames et messieurs, il est facile d'abuser des drogues dures ; il est très facile de devenir accro. C'est pourquoi vos appels à la sobriété sont en ce moment particulièrement nécessaires... » ●

La situation en Hongrie, un test de crédibilité pour l'UE

A travers la nouvelle Constitution hongroise, ce sont des principes démocratiques fondamentaux qui sont remis en cause : l'équilibre des pouvoirs exécutif et judiciaire, l'indépendance des organes assurant la protection des droits et la légalité des lois, l'indépendance de la justice, la liberté de religion et le principe de séparation de l'Eglise et de l'Etat, pour n'en citer que quelques-uns. Des institutions clés telles que la Cour constitutionnelle, l'autorité de protection des données personnelles, les divers organes du système judiciaire, la Banque centrale, voient leur indépendance disparaître ou leurs pouvoirs limités. A cela s'ajoutent plusieurs décisions récentes du gouvernement qui visent à contrôler de près les institutions judiciaires : par exemple le mandat du président de la Cour suprême a été interrompu et une personne très proche du parti Fidesz a été élue à la tête du Bureau national pour la justice (National Judicial Office). Devant cette situation, que fait l'Union européenne ? Pour l'Association européenne des droits de l'Homme (AEDH), infliger un tel revers à l'Etat de droit n'est pas tolérable dans un pays de l'UE. Selon l'AEDH, qui a réagi dans un communiqué en date du 11 janvier, la Commission européenne, en tant que gardienne des traités et des valeurs et principes fondant l'Union, doit faire des propositions concrètes pour que la Constitution et les lois en Hongrie

promeuvent et respectent la liberté et les droits fondamentaux, tels qu'inscrits dans la Charte des droits fondamentaux et la Convention européenne des droits de l'Homme. Pour l'AEDH, l'Union européenne doit mettre en accord ses actes avec ses déclarations en matière de droits de l'Homme et de libertés publiques, s'il le faut en appliquant l'article 7 du Traité sur l'Union européenne, qui prévoit des mesures de sanction contre les Etats membres allant à l'encontre de ces principes. Depuis peu, la Commission européenne a réagi. Mais tardivement, regrette l'AEDH, et ce malgré les multiples alertes lancées par la société civile hongroise et européenne. Elle a ainsi lancé, le 17 janvier, trois procédures d'infraction contre la Hongrie. De son côté, le Parlement a voté, le 16 février, une résolution, rédigée par les socialistes, les libéraux, les Verts et les communistes, particulièrement ferme (elle envisage, entre autres, l'application de l'article 7 en question) ; tandis que la Commission continue son enquête... La situation en Hongrie est un test de crédibilité pour l'UE, dans une période de résurgence des nationalismes, des populismes et du recours toujours plus fréquent à une rhétorique publique et à un discours politique n'hésitant pas à valoriser le repli sur soi, à stigmatiser certaines populations ou groupes au sein d'un Etat, et qui instrumentalise une situation sociale de plus en plus difficile pour une part croissante des populations.